La FSU marche pour l'égalité.

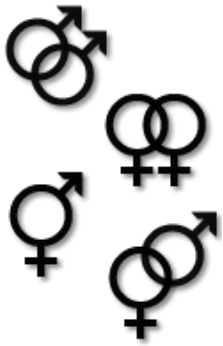

En 2012 auront lieu les élections présidentielles et législatives.
Après avoir été en avance en 1999 avec le vote du PacS, la France doit désormais rattraper son énorme retard par rapport aux autres pays, notamment européens, qui ont pour beaucoup ouverts le mariage et l'adoption aux couples de même sexe. Engagée aux côtés des associations, seule organisation syndicale membre de l'InterLGBT, la FSU apporte son soutien plein et entiers aux aspirations légitimes des personnes et des couples LGBT à ce mot simple et souvent dénié : l'EGALITE.

Depuis longtemps, la FSU "revendique l'égalité complète dans l'accès à toute forme maritale (mariage, PACS, vie maritale,concubinage…) et dans l'accès à l'adoption (reconnaissance du statut du beau-parent, droit à l'adoption quelle que soit l'orientation sexuelle du demandeur, accès à la procréation médicalement assistée pour les couples de lesbiennes). Elle réclame la dépsychiatrisation et la reconnaissance de la transexualité, se prononce contre le parcours de soin imposé aux personnes transgenres, et contre le stérilisation obligatoire.
En matière d'éducation, elle déplore le langage volontariste mais bien souvent dépourvu de suite du ministère, qui, hormis la diffusion dans les collèges de la campagne « Ligne Azur », ne propose plus d'avancées significatives.
Elle demande que l'affichage des numéros de lignes d'écoute soient effectifs dans tous les établissements et que leur règlement intérieur inclus systématiquement la lutte contre toutes les discriminations, y compris celles liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. Elle affirme que la lutte contre les discriminations ne saurait se réduire à la lutte contre le harcèlement.

La FSU est aussi présente pour la défense des personnels qui peuvent subir des discriminations à leur travail . Contrairement à ce que pense le Ministre de l'éducation nationale, les personnels des trois fonctions publiques rencontrent des difficultés liées à leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. La FSU demande à l'État employeur d'être exemplaire, de garantir l'égalité de traitement, et de promouvoir une politique réelle de lutte contre les discriminations, en ne se limitant pas à un simple affichage de principe, mais transcrites dans des actions concrètes.